



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-049

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 15
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six du mois de septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : M. MICHELOT Bernard à Mme CANTIER Nadège – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme SARANDAO Gilda – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette – M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CASTANO Adeline.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 / BUDGET PRINCIPAL 2023 :

En raison des différents sinistres survenus sur la commune, Madame Gilda SARANDAO, 3ème Adjointe, demande au Conseil Municipal d'autoriser les inscriptions budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement	
DÉPENSES	
<u>Chapitre 11 – Charges à caractère général</u>	
c/615221 Entretiens et réparations bâtiments publics	+ 104 000.00 €
<u>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante</u>	
c/657363 Subventions de fonctionnement aux organismes publics à caractère administratif	+ 6 000.00 €
RECETTES	
<u>Chapitre 77 – Produits exceptionnels</u>	
C/7718 Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	+70 000.00 €
<u>Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante</u>	
C/7551 Excédent des budgets annexes à caractère général	+ 40 000.00 €

Le Conseil Municipal ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 au 01 janvier 2023;
Vu le Budget Principal 2023,

Après en avoir délibéré : **A LA MAJORITÉ et 4 VOIX CONTRE : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) M. DJEDDOU Rabah (pouvoir à Mme MONTEIRO Maria) Mme MONTEIRO Maria et Mme DESVIGNES Josette.**

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 du Budget Principal 2023 selon les éléments présentés ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 05 OCT. 2023

et publié, affiché ou

notifié le 05 OCT. 2023

Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe PIGEAU